



**Employée de commerce CFC/employé de commerce CFC de la branche de formation et d'examens
Administration publique**

**Pratique professionnelle – écrit/deuxième partie/spécifique au groupe
professionnel OE CI pour les apprentis des administrations cantonales**

Série 2025/01

**Nom/prénom
du candidat** _____

Numéro de candidat _____

Arrondissement d'examen _____

Entreprise formatrice _____

Visas des experts pour chaque question corrigée :

8	9	10	Points obtenus (total de la partie : 30%)
/6	/12	/12	

Signature de l'expert 1 _____

Signature de l'expert 2 _____

Question 8

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.5.2	Principe de la couverture des coûts et de l'équivalence	6 points
---------------------	-----------	---	----------

Situation de départ

Pascal Frauchiger a reçu une facture d'émoluments. Il ne comprend toutefois pas pourquoi il doit maintenant payer des frais supplémentaires en plus de ses impôts.

Cette question se compose d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 6 points au maximum.

Tâche

- a. Expliquez les trois termes suivants et citez pour chacun un exemple différent tiré de la pratique. Vous obtiendrez 1 point par explication pertinente et 1 point par exemple correct, soit un maximum de 6 points.

Terme	Explication :	
Principe de la couverture des coûts	Exemple :	1
Principe de l'équivalence	Explication :	1
	Exemple :	1
		1 T 4
		Points obtenus

Terme	Explication :	Points
Contributions causales	Exemple :	1
		1
		T 2 Points obtenus

Question 9

Points

Objectif évaluateur	1.1.6.1.1	Exemples du modèle comptable harmonisé	12 points
---------------------	-----------	--	-----------

Situation de départ

Après votre apprentissage, vous travaillez au sein de l'administration cantonale des finances. Votre apprenti vous pose quelques questions sur le modèle comptable public.

Cette question se compose de quatre parties (de a. à d.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Tâche

- a. Expliquez pourquoi on prédéfinit des critères uniformes pour la comptabilité dans les administrations publiques. La réponse exacte vous rapportera 1 point.

1

- b. Quelles dépenses et quelles recettes sont indiquées dans le compte des investissements ? La réponse exacte vous rapportera 1 point.

1

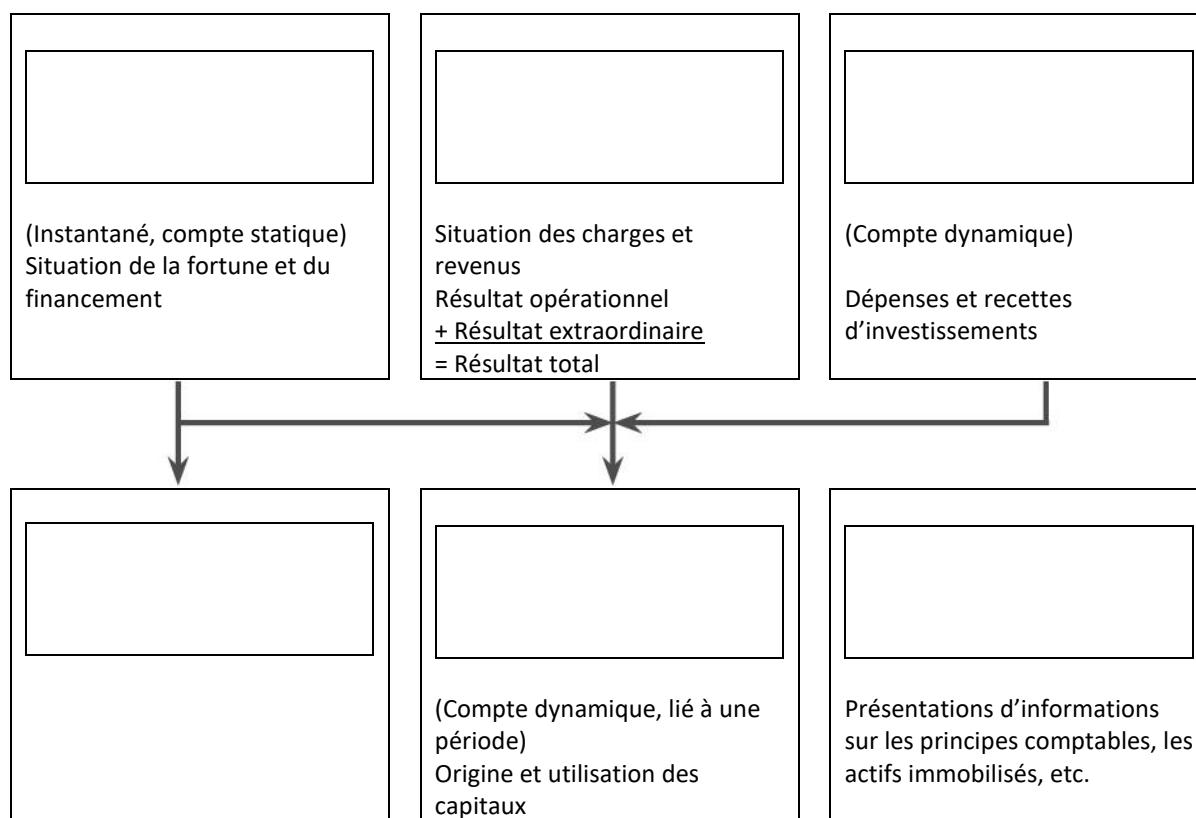
T 2

Points obtenus

- c. Complétez le schéma suivant sur la clôture des comptes à la fin de l'année. Vous obtiendrez 1 point pour chaque champ correctement rempli, soit un maximum de 6 points.

Points

Aperçu du modèle comptable MCH2



- d. Associez les affirmations suivantes aux bons types d'actifs. Vous obtiendrez 1 point pour chaque ligne correcte, soit un maximum de 4 points.

	Actifs financiers	Patrimoine administratif
Peut être cédé sans contrevenir à l'exécution des tâches de droit public		
Sert directement à l'exécution des tâches de droit public		
L'autorité peut en disposer et l'évaluer selon des principes commerciaux		
Constructions d'un établissement scolaire		

T 10

Points obtenus

Question 10

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.8.1	Influence de la politique sur l'administration	12 points
---------------------	-----------	--	-----------

Situation de départ

Le Grand Conseil (le parlement du canton) est l'autorité législative au niveau cantonal. Il est élu par le peuple et le représente.

Cette question se compose de cinq parties (de a. à e.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Tâche

- a. Décrivez le rôle de l'administration et des acteurs politiques. Vous obtiendrez $\frac{1}{2}$ point par réponse correcte, soit un maximum de 1 point.

	Description du rôle	
Administration		$\frac{1}{2}$
Acteurs politiques		$\frac{1}{2}$

- b. Citez trois domaines dans lesquels l'administration assiste les acteurs politiques et décrivez-les dans le contexte d'un parlement cantonal. Vous obtiendrez 1 point pour chaque domaine correct et 1 point pour chaque description pertinente, soit un maximum de 6 points.

Domaine	Description	
		1
		1
		1

T 7

Points obtenus

- c. Décrivez les termes « parti » et « association ». Vous obtiendrez 1 point par description correcte, soit un maximum de 2 points.

Terme	Description	Points
Parti		1
Association		1

- d. Qu'est-ce qu'un « référendum » ? La réponse exacte vous rapportera 1 point.

- e. Citez deux types de « référendums » et décrivez-les. Vous obtiendrez $\frac{1}{2}$ point pour chaque réponse pertinente et $\frac{1}{2}$ point pour la description correcte, soit un maximum de 2 points.

Référendum	Description	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$
		$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$
		T 5

Points
obtenus